



COMMISSION DES JEUNES

RAPPEL DES INFORMATIONS EXPOSEES LORS DES REUNIONS DE SECTEUR

ANNONCE DE MATCH

Le club recevant doit impérativement avertir le district **15 jours à l'avance, sous peine d'amende**, pour lui signifier le jour, le lieu et l'heure de la rencontre. Utiliser de préférence la fiche de demande de modification de match téléchargeable sur le site du District <http://foot63.fff.fr> – rubrique : Documents

FEUILLES DE MATCH

Uniquement les feuilles de match fournies par le district ou éditées avec le logiciel FOOT CLUB doivent être utilisées.

Elles doivent être **obligatoirement photocopiées** avant envoi au district dans les **24 heures ouvrables** suivant la rencontre. La photocopie pourra vous être réclamée en cas de non réception de l'original.

Toutes feuilles de match non-conformes ou transmises hors délai seront passibles d'une amende.

CALENDRIER

Toutes les rencontres se déroulent **obligatoirement** aux dates prévues au calendrier.

En accord avec les 2 clubs et en ayant avisé le district, celles-ci peuvent être avancées mais jamais reculées

Les 2 équipes ayant décidé de reculer une rencontre par rapport à la date initialement prévue auront match perdu par pénalité (0 point, 0 but) et seront passibles d'une amende.

Pour le report des rencontres, seules les journées remises par le district et l'arrêté municipal de fermeture de terrain seront acceptés.

FICHES PREVENTION « ARBITRE-EDUCATEUR »

Elles doivent être retournées dûment remplies au district dans les mêmes conditions que les feuilles de match.

MEMBRES DE LA COMMISSION RESPONSABLES DE SECTEUR

COMBRAILLES

PAPARIC Fernand	06-75-81-47-53
GIRE Alain	06-86-99-93-29
CUERQ André	06-15-63-03-86

LIMAGNE

VAL Eric	06-48-04-46-84
SAENZ Grégoire	06-63-07-58-51
CHENEVIERE Alain	06-25-89-16-53-

LIVRADOIS

CHASTAGNIER J.P.	06-81-56-20-29
GORBINET Guy	06-69-14-64-22
COSSOUL Denis	06-77-00-15-98

SANCY

RODRIGUES Louis	06-68-56-01-08
CONSIGLI Joseph	06-32-08-41-70
RODIER Hubert	04-73-79-53-46